

Le personnel de RTL fixé sur SON SORT À LA MI-MARS

▶ Direction et syndicats se sont accordés sur les conditions de départ liées au licenciement collectif

▶ Les choses n'ont pas trainé chez RTL. À peine plus de 10 jours après avoir unilatéralement mis fin à la première phase d'information concernant le plan #evolve de restructuration de l'entreprise, la direction du groupe a annoncé vendredi un accord sur la deuxième étape, à savoir les conditions de départ des personnes dont les emplois sont amenés à disparaître au terme de la procédure de licenciement collectif. Les différentes dispositions financières, d'accompagnement au reclassement, ont été validées en assemblée générale au terme de 5 mois de discussions. "Denses, souvent constructifs, parfois tendus, ces échanges ont une fois encore permis d'illustrer tout l'attachement à l'entreprise de chacune des parties", indique l'administrateur-délégué Philippe Delusinne qui précise que le plan social touchera finalement 88 personnes

et non 105 comme initialement annoncé. La communication des syndicats est légèrement différente. Elle évoque 85 départs et la possibilité éventuelle que ce chiffre soit encore tiré vers le bas dans les prochains jours. Ils annoncent 38 départs volontaires et des conditions de départs négociées qui leur paraissent satisfaisantes, tant sur le plan financier que dans les mesures d'accompagnement.

SI L'AMPLEUR de la restructuration et les conditions de départ sont désormais fixées, on ne sait toujours pas qui va quitter l'entreprise. "Il n'y a pas de délai fixé par la loi pour dire qui part et qui reste. Des discussions concernant le timing sont cependant en cours et des clarifications sont attendues lundi dans le courant de la matinée. L'objectif est que les personnes puissent être informées le plus rapi-

dement possible si elles sont concernées ou non", précise le chargé de communication de l'entreprise. Les représentants du personnel affirment quant à eux que les annonces seront faites entre le 13 et le 16 mars.

Selon nos sources, il ne faut pas s'attendre à une révolution immédiate sur les différentes antennes des médias de RTL. Du côté des rédactions, les prochains mois seront consacrés aux formations. Les caméramans vont devenir des JRI (journalistes reporter image) capables de poser seuls les questions lors des interviews. Les journalistes TV seront formés au montage et ceux de la radio à l'utilisation de leur smartphone pour réaliser des sujets pour les différents types de médias. Dans les 2 à 3 ans, RTL entend faire, grâce à ces nouvelles compétences, de l'info en continu de 6 h à 22 h, nous dit-on.

CVD